

Théorème :

Si une suite de matrices colonnes (X_n) vérifiant une relation du type $X_{n+1} = A \cdot X_n + B$ est convergente, alors sa limite X est une matrice colonne vérifiant l'égalité $X = AX + B$.

Proposition :

Soit n un entier naturel supérieur ou égal à 2. Considérons A une matrice carrée de dimension n et I_n la matrice identité de dimension n .

Si la matrice $I_n - A$ est inversible alors, pour toute matrice colonne B de dimension $n \times 1$, il existe une et une seule matrice colonne X vérifiant l'égalité :

$$X = AX + B$$

Proposition : (admise)

Soit n un entier naturel supérieur ou égal à 2. Considérons A une matrice carrée de dimension n et I_n la matrice identité de dimension n .

Si la matrice $I_n - A$ n'est pas inversible, deux cas sont possibles :

- soit il n'existe aucune matrice-colonne X vérifiant l'égalité :
$$X = AX + B$$
- soit il existe une infinité de matrices-colonnes X vérifiant l'égalité :
$$X = AX + B$$

Théorème :

Si une suite de matrices colonnes (X_n) vérifiant une relation du type $X_{n+1} = A \cdot X_n + B$ est convergente, alors sa limite X est une matrice colonne vérifiant l'égalité $X = AX + B$.

Proposition :

Soit n un entier naturel supérieur ou égal à 2. Considérons A une matrice carrée de dimension n et I_n la matrice identité de dimension n .

Si la matrice $I_n - A$ est inversible alors, pour toute matrice colonne B de dimension $n \times 1$, il existe une et une seule matrice colonne X vérifiant l'égalité :

$$X = AX + B$$

Proposition : (admise)

Soit n un entier naturel supérieur ou égal à 2. Considérons A une matrice carrée de dimension n et I_n la matrice identité de dimension n .

Si la matrice $I_n - A$ n'est pas inversible, deux cas sont possibles :

- soit il n'existe aucune matrice-colonne X vérifiant l'égalité :
$$X = AX + B$$
- soit il existe une infinité de matrices-colonnes X vérifiant l'égalité :
$$X = AX + B$$

Théorème :

Si une suite de matrices colonnes (X_n) vérifiant une relation du type $X_{n+1} = A \cdot X_n + B$ est convergente, alors sa limite X est une matrice colonne vérifiant l'égalité $X = AX + B$.

Proposition :

Soit n un entier naturel supérieur ou égal à 2. Considérons A une matrice carrée de dimension n et I_n la matrice identité de dimension n .

Si la matrice $I_n - A$ est inversible alors, pour toute matrice colonne B de dimension $n \times 1$, il existe une et une seule matrice colonne X vérifiant l'égalité :

$$X = AX + B$$

Proposition : (admise)

Soit n un entier naturel supérieur ou égal à 2. Considérons A une matrice carrée de dimension n et I_n la matrice identité de dimension n .

Si la matrice $I_n - A$ n'est pas inversible, deux cas sont possibles :

- soit il n'existe aucune matrice-colonne X vérifiant l'égalité :
$$X = AX + B$$
- soit il existe une infinité de matrices-colonnes X vérifiant l'égalité :
$$X = AX + B$$

Théorème :

Si une suite de matrices colonnes (X_n) vérifiant une relation du type $X_{n+1} = A \cdot X_n + B$ est convergente, alors sa limite X est une matrice colonne vérifiant l'égalité $X = AX + B$.

Proposition :

Soit n un entier naturel supérieur ou égal à 2. Considérons A une matrice carrée de dimension n et I_n la matrice identité de dimension n .

Si la matrice $I_n - A$ est inversible alors, pour toute matrice colonne B de dimension $n \times 1$, il existe une et une seule matrice colonne X vérifiant l'égalité :

$$X = AX + B$$

Proposition : (admise)

Soit n un entier naturel supérieur ou égal à 2. Considérons A une matrice carrée de dimension n et I_n la matrice identité de dimension n .

Si la matrice $I_n - A$ n'est pas inversible, deux cas sont possibles :

- soit il n'existe aucune matrice-colonne X vérifiant l'égalité :
$$X = AX + B$$
- soit il existe une infinité de matrices-colonnes X vérifiant l'égalité :
$$X = AX + B$$